

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3138 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MATINE SQUAD

Date de naissance : 1857

Adresse : 107 Avenue m-34149 CALIFORNIA

Tél. : 0658575632 Total des frais engagés : 1000,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin : Docteur Mohamed BENNANI

Ophtalmologue

54 Bd. Rachidi - Casablanca

Tél. : 05 22 22 40 22 / 05 22 22 62 22

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/04/2022

Nom et prénom du malade : MATINE SQUAD

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 30/04/2022

Signature de l'adhérent(e) : MS



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Mohamed BENJELLOUN Radiologue 522 22 40 22 / 05 22 62 22	11/11/2011	K+	1000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed BENNANI

Ophthalmologiste

Chirurgie vitrée - rétinienne

Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني

طب العيون

أمراض وجراحة الشبكة

داخلي سابق بمستشفيات باريس

CASABLANCA, L 11/04/2022

HONORAIRES :

Mr. MATINE Souad

Acte : OCT : K80 . (Tomographie par cohérence optique)

Montant : 1000.00 Dhs (MILLE DHS) .

Docteur Mohamed BENNANI

Ophthalmologiste

54, Bd Rachidi - Casablanca

Tél: 0522 22 40 22 / 0522 22 62 22

54, Bd Rachidi - Casablanca - Tél. : 05.22.22.40.22/05.22.22.62.22 - Fax : 05.22.22.73.22

54 شارع الراشيدي - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.22.62.22/05.22.22.40.22 - الفاكس :

ICE 001709416000017

Docteur Mohamed BENNANI

Ophtalmologiste

Chirurgie vitréo - rétinienne

Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني

طب العيون

أمراض وجراحة الشبكة

داخلي سابق بمستشفيات باريس

CASABLANCA, le 11/04/2022

COMPTE RENDU OCT

OCT DU lundi 11 avril 2022

Mr. MATINE Souad

Contexte :

DMLA.

OCT œil droit :

Décollement de l'épithélium pigmentaire avec de nombreuses logettes en regard et aspect de décollement de l'épithélium pigmentaire en temporal

OCT œil gauche :

Nombreux drusens confluentes. Effet de tente en temporo maculaire

Epaisseur centrale : 284μ

Sur l'OCTA, absence de lacis néovasculaire

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél.: 0522 22 40 22 / 0522 22 62 22

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
Chirurgie vitréo - rétinienne
Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني
طب العيون
أمراض وجراحة الشبكة
داخلي سابق بمستشفيات باريس

CASABLANCA, le 11/04/2022

COMPTE RENDU OCT
OCT DU lundi 11 avril 2022
Mr. MATINE Souad

Contexte :

DMLA.

OCT œil droit :

Décollement de l'épithélium pigmentaire avec de nombreuses logettes en regard et aspect de décollement de l'épithélium pigmentaire en temporal

OCT œil gauche :

Nombreux drusens confluents. Effet de tente en temporo maculaire

Epaisseur centrale : 284μ

Sur l'OCTA, absence de lacis néovasculaire



Overview Report

SPECTRALIS® Tracking Laser Tomography

HEIDELBERG
ENGINEERING

Patient: MATINE, SOUAD
Patient ID: ---

DOB: 09/nov./1957
Exam.: 11/avr./2022

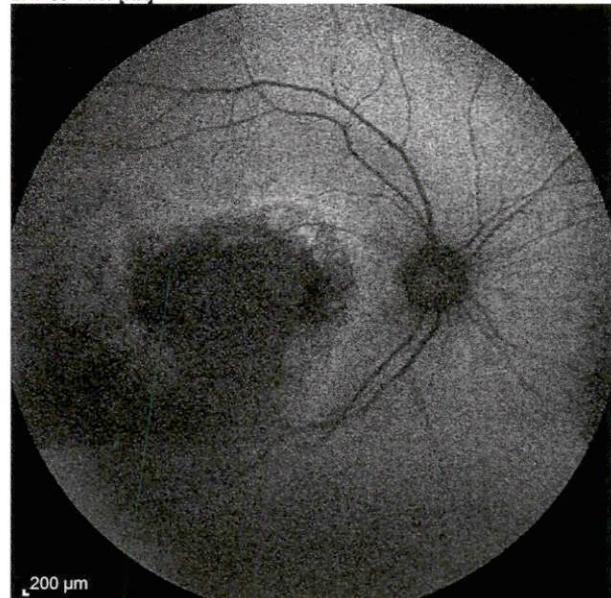
Sex: F

OD

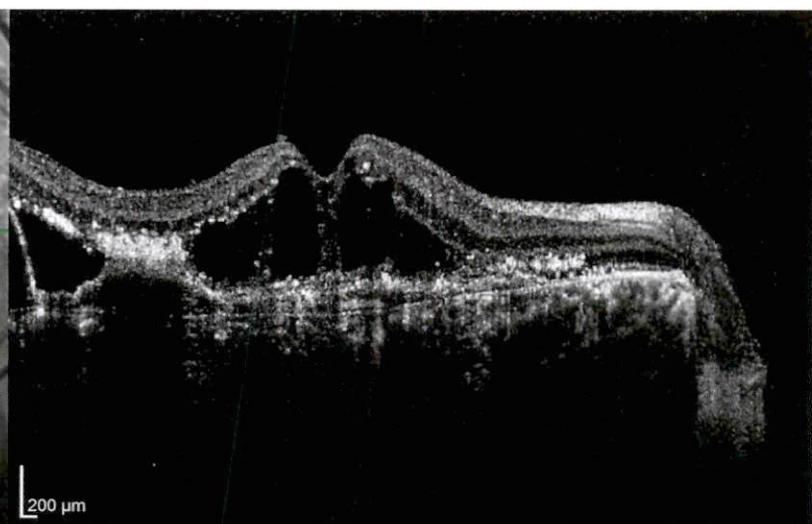
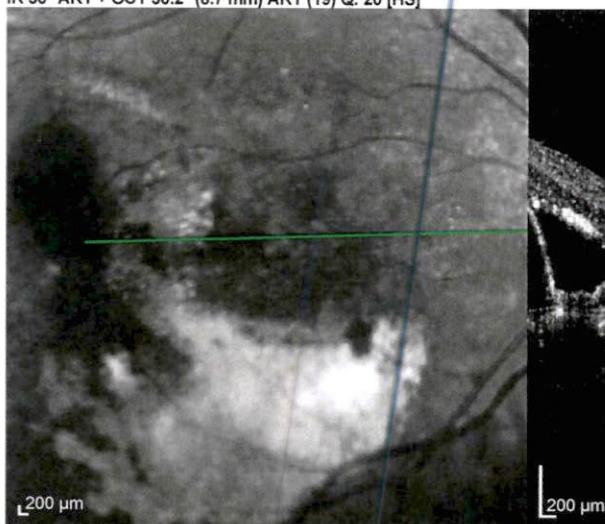
Souad-Matine--2022-04-11T16_45



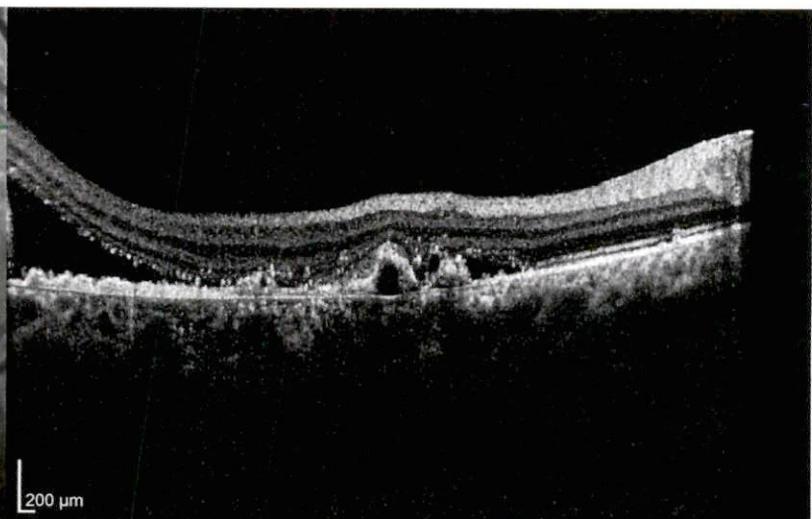
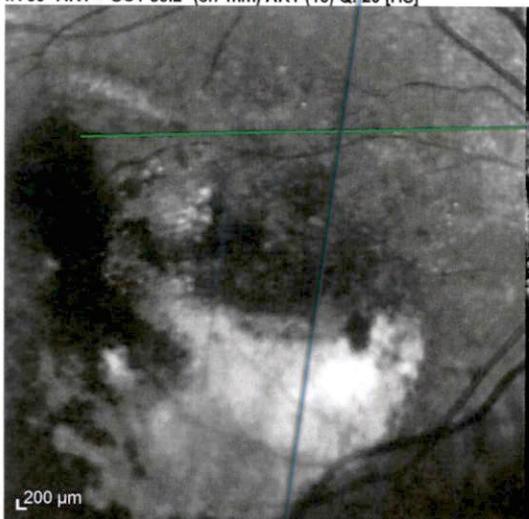
BAF 55° ART [HR]



IR 30° ART + OCT 30.2° (8.7 mm) ART (19) Q: 20 [HS]



IR 30° ART + OCT 30.2° (8.7 mm) ART (16) Q: 20 [HS]



Thickness Map Change Report, Recent Follow-Up

SPECTRALIS® Tracking Laser Tomography

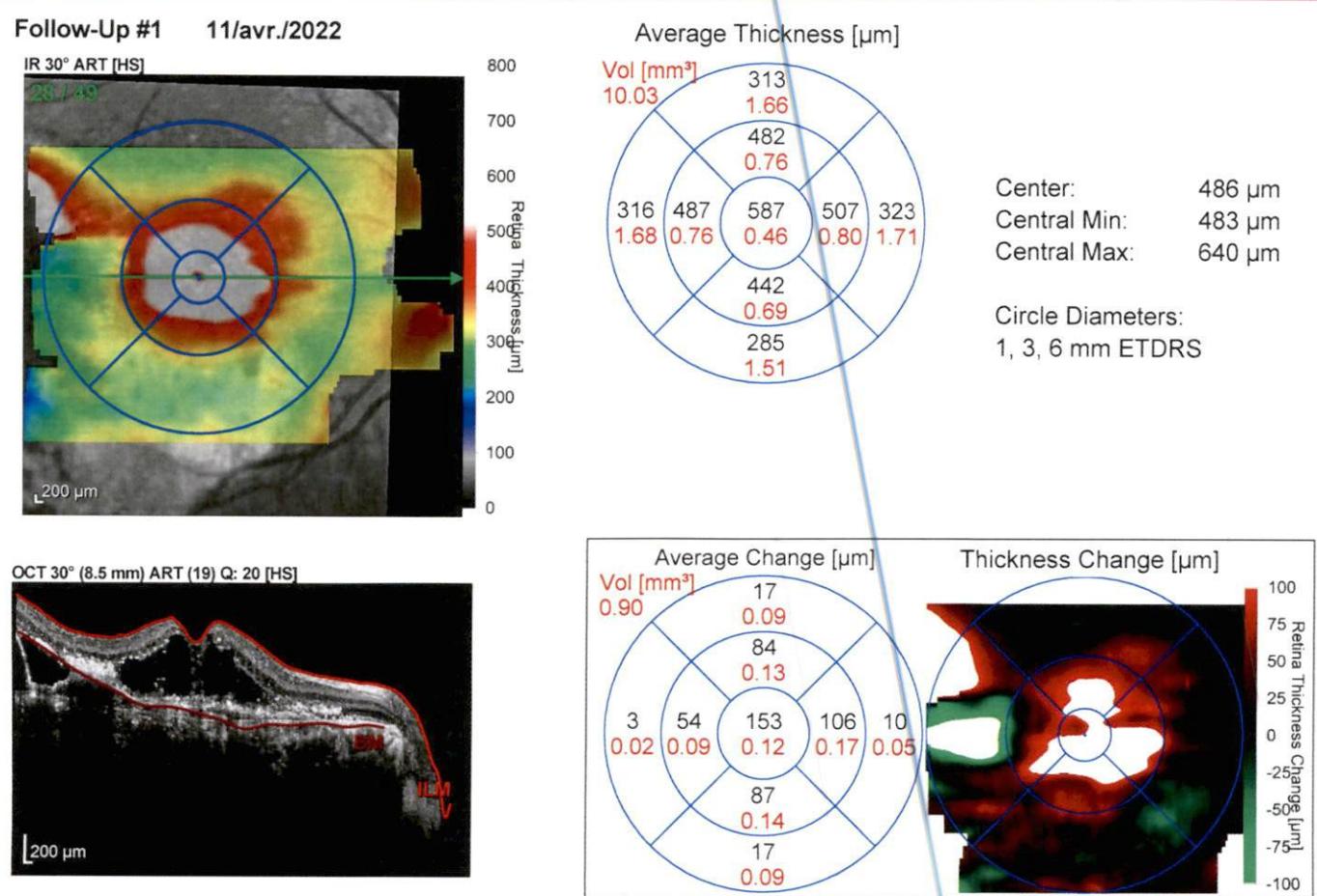
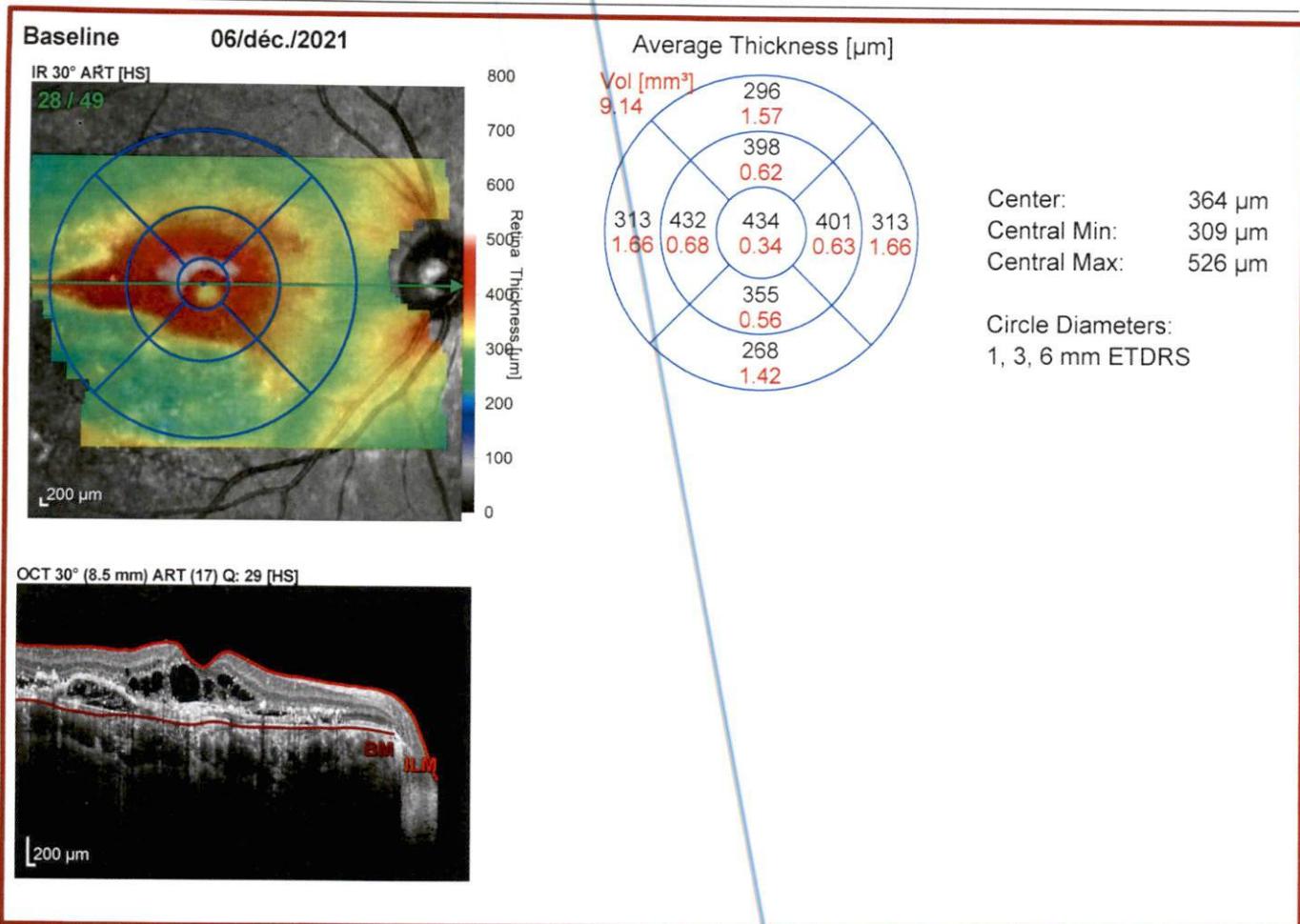
**HEIDELBERG
ENGINEERING**

Patient: MATINE, SOUAD
Patient ID: ---

DOB: 09/nov./1957

Sex: F

OD



Thickness Map Change Report, Recent Follow-Up
SPECTRALIS® Tracking Laser Tomography

**HEIDELBERG
ENGINEERING**

Patient: MATINE, SOUAD
Patient ID: ---

DOB: 09/nov./1957

Sex: F

OS

